Collège Jean Racine
9 rue Joseph Vernet
30 100 ALES
04 66 30 14 95
Ce.0300949u@ac-montpellier.fr
https://jean-racine.mon-ent-occitanie.fr/

SECTION SPORTIVE RUGBY

PRESENTATION DE LA SECTION RUGBY

La section sportive scolaire RUGBY est un dispositif d'enseignement et d'entraînement qui ouvre à la rentrée de septembre 2022 au sein du collège Jean Racine d'Alès.

L'objectif de la section est de permettre à chaque élève de pouvoir pratiquer sa discipline sportive tout en favorisant sa réussite scolaire et son épanouissement personnel.

L'encadrement de la section est assuré par le professeur principal et par les entraîneurs du Rugby-Club Cévénol.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Les élèves de la section sont regroupés avec les élèves de la section d'excellence sportive natation et de la section Athlétisme. Ils bénéficient d'une organisation pédagogique qui leur permet de suivre un entrainement sportif conséquent ainsi que l'horaire réglementaire de cours hebdomadaire grâce à un emploi du temps aménagé.

Sur le temps scolaire, le transport sur les infrastructures sportives est à la charge du Rugby-Club Cévénol (transport du collège au stade de Silhol). Les parents récupèrent leurs enfants à l'issue des entraînements.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Fin des cours 15h45	Fin des cours 15h45	Fin des cours à 12h	Fin des cours 15h45	Fin des cours 15h45	Repos ou compétition	Repos
Repos	16h -18h Stade Silhol	xxxxxxxx	Repos	Repos	Repos ou compétition selon calendrier	Repos

Une attention particulière sera accordée aux résultats scolaires et au comportement de l'athlète tout au long de l'année. Les entraîneurs sont au fait de tout ce qui concerne la scolarité de l'élève et l'établissement scolaire est mis au courant de tous les résultats sportifs de l'athlète s'il participe aux compétitions mais surtout de son implication dans le dispositif sportif.

Les entraînements ont pour but l'amélioration des capacités physiques et physiologiques des athlètes

L'élève est obligatoirement licencié à la FFR.

Conformément à la législation, le Rugby-Club Cévénol est le support technique de la section Rugby. Une convention est signée annuellement entre l'établissement et le club.

TARIFS ET FINANCEMENT

Le financement comprend :

- La licence d'un montant de 160 Euros annuel à payer directement au club

Les aides financières possibles :

- Pour la licence, le Pass-sport d'un montant de 50 Euros et les bons CAF selon ressources.
- Le fonds social. Dossier à demander à l'établissement.

CANDIDATURE ET RECRUTEMENT

Le recrutement s'effectue en 6ème et 5ème pour les élèves du secteur.

Le nombre de place en section rugby tout niveau confondu (6ème et 5ème) est limité à 8

Les élèves déjà licenciés au RCC s'adresse directement à leur entraîneur. Les élèves non encore licenciés s'adresseront au secrétariat du collège Racine.

La sélection se fera au regard des résultats scolaires, du comportement et de la motivation de l'élève quant au Rugby. La promotion du sport et de l'activité physique est l'objectif premier de cette section.